

Vivre à VILLERON



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-5** Finances
- p 6-7** Vie scolaire
- p 7-9** Centre de loisirs
- p 9-10** Infos communales
- p 11-17** Vie en société
- p 17-18** Travaux
- p 18-20** Vie Associative

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60 128 Plailly

Crédit photos :

Dominique KUDLA



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Je ne peux pas débiter cet éditorial sans évoquer les élections présidentielles.

Quel gâchis !

Je ne veux pas être passéiste, mais il faut reconnaître que la destruction de nos bases électorales a mis un sérieux coup à nos références traditionnelles.

Quel intérêt à faire des primaires à droite et à gauche en choisissant des candidats qui seront lâchés ensuite par ceux qui les ont adoubés et iront se réfugier dans un parti fourretout où chaque dissident pense qu'il aura un Ministère ou une place de choix aux législatives?

Quel intérêt à faire monter le vote communautariste qui n'est pas la meilleure façon de donner un esprit d'ouverture à des électeurs qui ne connaissent pas l'historique de l'individu qui instrumentalise ce mode opératoire qui ne va pas dans l'esprit d'une paix sociale?

Comment avec seulement le quart des voix exprimées peut-on espérer avoir la majorité à l'Assemblée Nationale ?

Espérons que, lors des élections législatives, le bon sens l'emportera et pourra nous produire un espoir de démocratie avec des débats qui, depuis 5 ans, nous font défaut.

Je reviens à des sujets qui animent notre quotidien toujours très chargé pour notre collectivité.

Je n'évoquerai pas les individus qui prennent un malsain plaisir à nuire au fonctionnement des services de la commune alors qu'ils ont du mal à s'assumer malgré les largesses de l'État parfois trop généreux avec des individus qui, par ailleurs, n'ont pas de comptes à rendre et qui, de surcroît, me calomnient sur les réseaux sociaux ou déposent des plaintes infondées.

Heureusement, nombreux sont les citoyens qui se sentent bien à Villeron et le prouvent en venant assister aux manifestations organisées par les associations de parents d'élèves que je soutiens avec l'aide de mon conseil municipal.

J'ai donc pris du plaisir le 9 avril à accompagner le bonhomme carnaval dans une déambulation à travers le village jusqu'à l'esplanade du Jardin Carré pour une funeste fin.

Merci aux représentants de l'Association « Les Parents Villeronnais » qui, depuis deux ans, attendaient ce défilé qui vient conclure et valoriser les nombreuses journées de travail nécessaires à la réalisation de leur projet.

Le 12 avril, c'était au tour de l'Association « Les Hirondelles de Villeron ».

Je me suis à nouveau retrouvé au contact des enfants et de leurs parents pour assister à une manifestation originale « La chasse aux œufs » qui n'avait jamais été testée à Villeron.

L'arrivée par le bois de Villeron des enfants et de leurs parents, jusqu'à la clairière, site privilégié pour ce genre d'activité qui nécessite un lieu fermé et très spacieux afin que les enfants puissent donner libre court aux parcours qui leur étaient proposés afin de compléter leurs fiches et ensuite, profiter d'une collation méritée.

Nous avons continué à militer contre la liaison LGV Roissy Picardie avec le soutien du cabinet d'avocat qui nous accompagne sur ce dossier complexe.

Toutefois, dans un message daté du 18 mai, Maître AGOSTINI nous informait qu'il n'avait pas été donné suite à notre demande de recours gracieux formulée le 18 mars et qu'il fallait considérer qu'elle avait été implicitement rejetée.

De ce fait, il va reprendre et compléter l'analyse du dossier en vue d'élaborer un projet de requête devant le Tribunal Administratif.

Autre dossier qui mérite une attention particulière, c'est la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) lancée en décembre 2021 qui a besoin d'une remise à plat.

Au niveau sécurité routière, avec le soutien du Département, nous avons mis en place trois stops à l'intersection de la rue des Moulins et de la Sucrierie qui devraient faire ralentir les fous du volant.

Nous en avons profité pour faire reprendre les tracés au sol dans certaines zones.

Une étude par le département est en cours pour faire procéder à la pose de feux sur le CD9 à l'intersection de la rue François Léon ORMANCEY et la rue des Moulins.

Sur le sujet de la sécurité des individus, je suis parfois effaré de voir les jeunes enfants seuls ou en compagnie de copains, à pieds, en trottinette ou à vélo, se déplacer sur la route ou les trottoirs sans respecter le minimum des consignes de sécurité.

Est-il nécessaire de rappeler que l'espace public se doit d'être partagé et qu'il est donc essentiel de ne pas faire courir de risques aux personnes sur les trottoirs et les passages piétons. Nous avons tous été jeunes mais les parents se doivent de rappeler quelques règles de base à leurs enfants et ces derniers réfléchir à deux fois avant de se mettre en danger !

En janvier 2020, à l'occasion de la cérémonie des vœux, j'avais pris l'initiative de clore mon intervention par la remise de la médaille de la reconnaissance de la commune de Villeron à des Villeronnais qui avaient consacré une partie de leurs loisirs à servir la commune en tant que bénévoles, élus ou responsables associatifs, ainsi, qu'à des personnages marquants de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Ce fut un moment chaleureux.

Ceci m'a conforté dans ce choix de la reconnaissance puisque si Villeron a pu se développer dans une certaine harmonie, c'est grâce à d'anciens Villeronnais qui ont pu, par leur investissement au fil des années, mettre des structures en place ou se servir de celles existantes comme autant de leviers pour répondre à l'attente des futurs administrés et rendre ce développement possible.

Faire une pause dans notre quotidien, parfois anxiogène, avec les élus, salariés communaux, responsables associatifs, entrepreneurs et élus de proximité devenait une nécessité.

C'est ainsi que j'ai proposé à mes collègues d'organiser une fête de printemps le 8 avril pour conjurer le mauvais sort.

Un petit épisode neigeux a failli contrarier cette initiative.

Je fais partie des derniers mohicans et je considère que j'ai un devoir de mémoire et qu'il m'appartient de mettre en lumière des personnes qui apportent ou ont apporté un plus dans la vie sociale du village.

Vous trouverez dans la rubrique vie en société des articles sur les trois événements cités ci-dessus.

J'ai eu le plaisir d'aller rendre visite à Monsieur Jean GOLINELLI le 2 mars, trois semaines avant qu'il ne nous quitte et six mois avant d'avoir été centenaire.

Il ne cherchait pas à s'accrocher n'étant plus en mesure de s'intéresser aux sujets qui avaient animé sa vie et lui avaient permis de prendre une place importante comme trésorier dans l'Amicale Nationale des Géomètres-Experts Retraités.

Il avait été également Président et co-fondateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Goële dont le siège social est à Dammartin en Goële 77.

J'ai eu la chance de le côtoyer depuis 1976 et de l'assister en 2001 dans la réalisation d'un ouvrage sur Villeron et sa plaine « l'Odeur du terroir » réalisé d'après des articles « Coup de rétro » parus pendant trois années dans le bulletin municipal.

Dans la préface que j'ai signée, je vous livre ici certains passages :

« La réalisation de cet ouvrage m'aura permis de côtoyer encore un peu plus celui que je considère comme un père spirituel, celui dans la trace duquel, nous voudrions glisser nos pas. »

J'ai découvert lors de nos entretiens, un homme à la facon de passionnée dont les propos sont à la portée de l'humble serviteur que je suis. »

« Il sera toujours prophète en son pays, ce terrien au vaste territoire qu'il a appréhendé dans les moindres détails. »

Lui, concluait ainsi cet ouvrage :

« A l'heure où le projet n'est plus qu'un vague espoir,

Qu'il est doux d'évoquer ce que fut sa carrière,

Sans fausse modestie regarder en arrière,

S'impregnier jusqu'au bout de L'ODEUR DU TERROIR... »



Il méritait amplement qu'en reconnaissance la commune de Villeron donne son nom à la place de la résidence les Vergers Saint Germain.

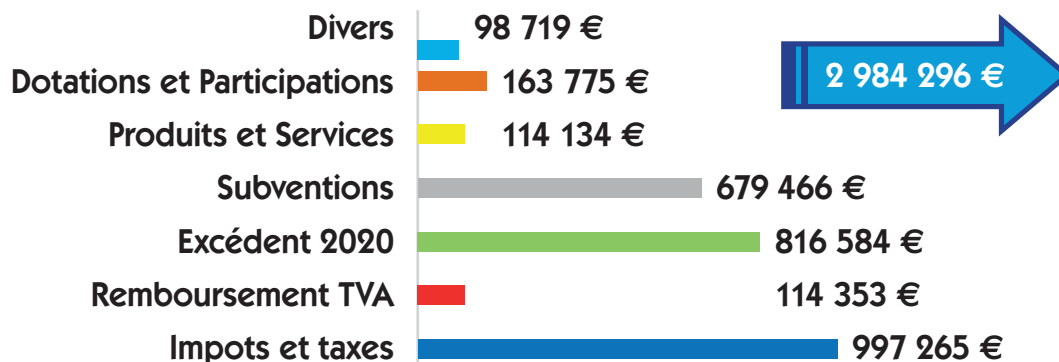
A bientôt.



La **gestion budgétaire** de la commune **reste saine et avisée** puisque le budget de l'**année 2021 affiche un solde positif** proche de 880 000 euros qui va nous permettre de faire face sereinement aux travaux futurs rendus nécessaires suite à l'arrivée massive de nouveaux habitants depuis 2017.

Pour autant, **nous avançons avec prudence** puisque l'Etat fait peser toujours plus de contraintes sur les communes sans pour autant leur donner les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Les subventions peinent à arriver et les formalités pour les obtenir toujours plus complexes et en évolution constante.

Recettes 2021 Fonctionnement + Investissement



A Villeron, comme ailleurs, **nous avons dû adapter notre budget** pour faire face à l'évolution rapide de notre population ces dernières années, avec de nombreux enfants qui sont venus redonner vie à notre école.

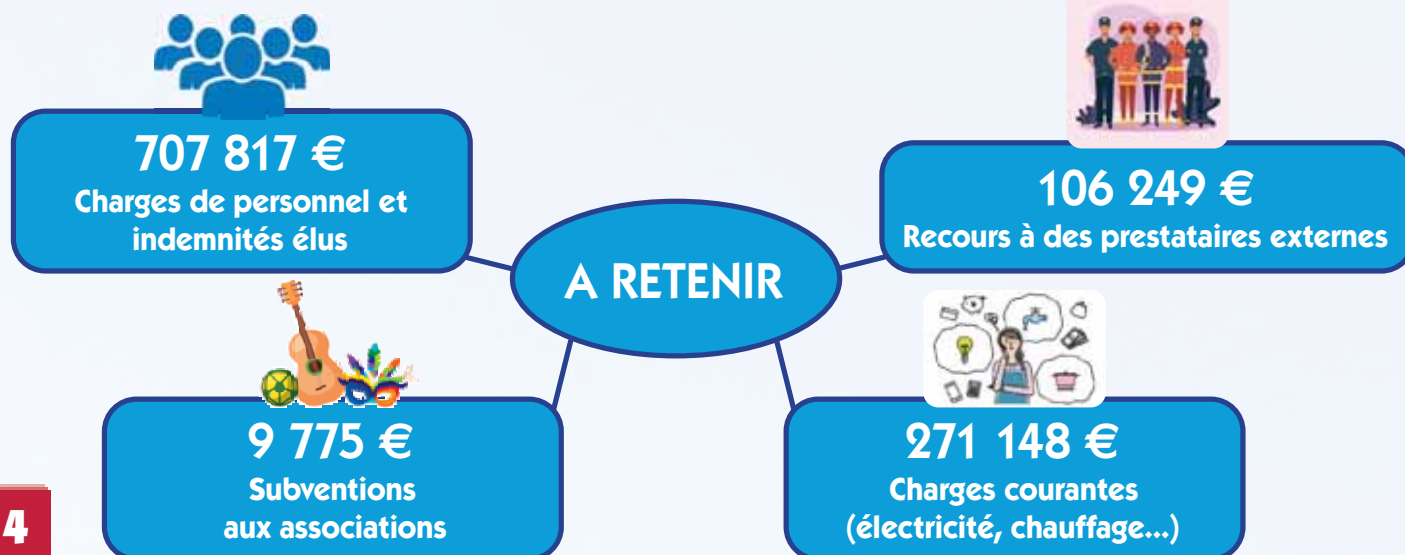
Les investissements nécessaires pour adapter l'école primaire, envisager l'agrandissement du restaurant scolaire, créer une école maternelle, procéder à nouveau en 2022 à l'agrandissement de l'école primaire et du centre de loisirs concentrent donc toute notre attention de façon à être en mesure de satisfaire tout le monde sans mettre en danger notre équilibre financier.

La baisse d'investissement en 2021 a permis de dégager de la trésorerie qui permettra d'effectuer les travaux prévus et d'envisager le futur.

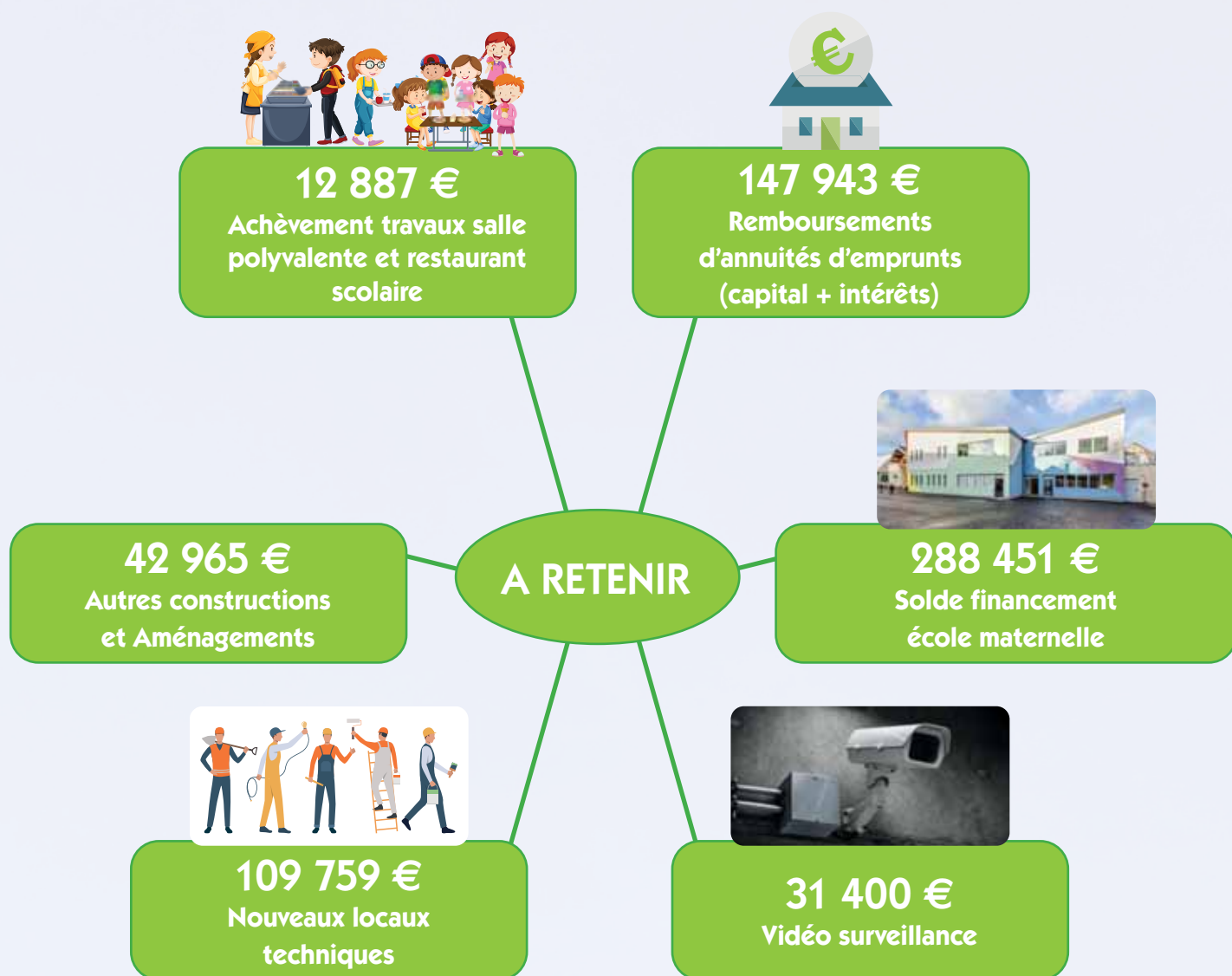
Principales Dépenses de Fonctionnement 2021



Dépenses 2021 2 984 296 €



Principales Dépenses d'Investissements 2021



Budget 2022

Le budget prévisionnel pour 2022 tient compte de toutes ces composantes et l'excédent de 2021 va nous permettre de poursuivre l'adaptation de nos infrastructures. A l'heure où nous rédigeons cet article, le budget primitif s'établit comme suit :

Budget de Fonctionnement	Budget d'Investissements
2 019 660 €	2 217 917 €

Ainsi, les dépenses budgétées couvriront essentiellement la construction de 3 nouvelles classes, l'extension du centre de loisirs, et l'aménagement d'un parking pour les enseignants et les employés municipaux de façon à libérer des places de parking aux abords de l'école.

A partir de 2023, il nous incombera aussi de procéder à la restauration de l'église et à la réfection de certaines routes communales dégradées par le temps et le passage des poids lourds lors des différentes constructions réalisées.

En conclusion, en matière de gestion budgétaire, rappelons-nous cet adage « Prudence et longueur de temps font mieux que force et de rage » !

VIE SCOLAIRE

Découverte des richesses du Vignois à Gonesse

Lors d'une animation organisée par le SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne), la classe des CE2/CM1 de Madame SILVAIN a pu découvrir les richesses du Vignois de Gonesse. Les élèves ont abordé différentes thématiques comme la faune et la flore, les écosystèmes et la rétention des eaux. Malgré un temps capricieux, les élèves étaient ravis de cette visite.



Matinées « Prévention routière »

Jeudi 21 et vendredi 22 avril, tous les enfants de l'école ont pu participer à différents ateliers autour de la thématique « Sécurité routière ». L'objectif : permettre aux enfants l'acquisition progressive des règles essentielles de sécurité et du code de la route. A l'issue de ces matinées, les enfants auront validé certaines compétences de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route.)



Divers ateliers ont été proposés tels que des circuits de circulation, un loto des panneaux, des vidéos sur les dangers de la route et comment porter secours, des lectures de posters montrant des situations dangereuses etc...

L'équipe pédagogique remercie d'ailleurs tous les parents présents lors de ces matinées.



Conférence éducative sur le réchauffement climatique

Jeudi 21 avril, les classes de CP et de CE1/CE2 ont assisté une conférence éducative sur le réchauffement climatique organisée et animée par Monsieur et Madame BOYAVAL de Faune Explo.

Les élèves ont pu visionner des vidéos explicatives et discuter avec les explorateurs. Ils ont pu voir entre autres un crâne d'ours Kodiak, des empreintes, des poils, des dents de mammoth.



Les élèves ont été captivés par toutes ces nouvelles découvertes.

Ils ont été sensibilisés sur le réchauffement climatique et sur l'impact de l'homme sur l'environnement.



Claire DINTZNER

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de février

Pour ces vacances nous avons accueilli en moyenne vingt enfants, qui se sont adonnés à différentes activités : décoration de la salle, confection de skieurs et de bonhommes de neige ...



Les enfants ont fait des masques pour la journée carnaval.

Lisa, une stagiaire nous a accompagné durant toutes ces vacances.



Nous sommes allés faire un peu de sport dans la salle de motricité de l'école. Les enfants se sont amusés sur le parcours, démontrant leur agilité sur la poutre et le tunnel.



Un intervenant est venu présenter une activité LEGO ; les enfants ont appris à construire un parc de jeu avec les briques. Ils ont prouvé leur grande imagination dans les différentes productions.



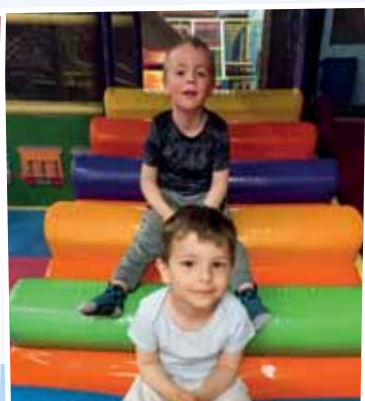
Les vacances de mai

Durant cette période, nous avons eu un effectif d'une vingtaine d'enfants et nous avons travaillé sur le thème du printemps.



Le jeudi 5 mai, nous avons passé la matinée à Royal Kid à Roissy en France.

A notre arrivée, nous avons été accueillis par un animateur qui nous a dirigés vers l'air de jeu, les enfants se sont amusés dans les toboggans, les tunnels ...



Nous remercions Monsieur Le Maire qui a offert une cocotte en chocolat à tous les enfants de la garderie.

Les mercredis

Le mercredi, les enfants profitent des différents ateliers (cuisine, poupées, voitures) avant de commencer les activités : jeux de société, travaux manuels). Aux plus grands, sont proposées des activités sportives comme le badminton ou le volley.



Avec le beau temps, nous nous promenons dans le bois. Nous profitons de la clairière pour jouer et goûter avant de revenir au centre de loisirs pour accueillir les parents.

Bientôt la fin de l'année scolaire, nous préparons les grandes vacances, puisque nous attendons beaucoup d'enfants pour le mois de juillet.



Anne SILVA

INFOS COMMUNALES

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20
contactvilleron@roissy-online.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00

Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00

Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

Fermé au public le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI

Naissances

- DIALLO Yaya né le 20 février 2022 à Gonesse (95)
- AMARI Damya née le 1er mars 2022 à Stains (93)

Décès

- Madame LE DUIN Sylvie
Décédée le : 28/04/2022 à l'âge de 69 ans.
- Monsieur ETIENNE Claude
Décédé le : 28/05/2022 dans sa 88ème année.

Entretien des trottoirs, des sentes et venelles...

N'oubliez pas que les trottoirs qui longent votre propriété doivent toujours être dégagés (désherbés sans pesticides, débarrassés des feuilles mortes, déneigés...) pour ne pas entraver le passage des piétons ou les exposer à des chutes. De plus, balayer régulièrement empêche les graines des mauvaises herbes de trouver un terrain propice pour pousser... Merci pour votre collaboration.

Infos pratiques : Mes démarches à portée de clic

Nouvelle procédure pour faire votre demande de : carte d'identité, passeport, permis de conduire, immatriculation

- Remplissez une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
- Présentez-vous au guichet de la Mairie de votre choix (liste sur le site : www.val-doise.gouv.fr) avec les justificatifs demandés pour une vérification de l'ensemble de votre dossier. A l'issue de cet entretien, un rendez-vous est fixé pour enregistrer votre demande sur le dispositif de recueil biométrique
- Un SMS vous est envoyé pour vous informer que votre document est prêt. Vous devez alors prendre rendez-vous pour son retrait.

La Mairie de LOUVRES ☎ 01.34.47.34.34 est équipée pour effectuer ces démarches.

LA MINUTE PROPRETÉ

Plus personne aujourd'hui ne peut ignorer qu'il est urgent de se responsabiliser en évitant les gaspillages et en préservant notre environnement. A Villeron comme ailleurs, il nous est demandé de trier nos déchets avec à notre disposition, des collectes régulières, des réceptacles pour le verre, des bennes enterrées pour la collecte de cartons et bien entendu une collecte d'encombrants sans oublier la possibilité de se rendre à la déchetterie de Louvres toute proche ! Autant dire que tout est en place pour préserver notre cadre de vie rural.

Régulièrement le Sigidurs – l'organisme qui gère nos déchets – organise différentes campagnes de sensibilisation dont voici un bref rappel.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les bons gestes à avoir

Déposez dans votre poubelle à déchets végétaux (couverture verte) : herbe coupée, feuilles, fleurs et branchages (diamètre moins de 5 cm). Attention à ne pas surcharger votre poubelle pour qu'elle soit ramassée.

Si vous n'avez plus de place dans votre poubelle et que vos branchages sont inférieurs à 5 centimètres de diamètre, **présentez-les en fagots (1.50m x 50cm) ficelés avec des liens naturels type ficelle ou rafia.**

Attention aux erreurs – Ne pas déposer dans votre poubelle à déchets végétaux :

- **des sacs d'ordures ménagères ou des sacs plastiques ;**
(à mettre dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couverture gris)
- de la litière, des restes alimentaires, des pots de fleurs, des couches ... ;
(à mettre dans des sacs plastiques fermés et dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couverture gris),
- des gravats, des cailloux, de la terre, des branches, des souches, des troncs...
(à déposer en déchetterie).

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants **concernent uniquement les grands objets** (plus de 80 cm), mobiliers d'ameublement, lits, matelas, sommiers, objets en métal (table à repasser, vélo...), sanitaires.

Qu'est-ce qui n'est pas un encombrant et doit être déposé en déchetterie ?

- Déchets d'équipements électriques et électroniques
(machine à laver, ordinateur, portable, réfrigérateur...);
- Matériaux de construction
- Très grands cartons ;
- Piles et batteries ;
- Textiles et chaussures ;
- Pneus sans les jantes ;
- Déchets verts ;
- Bouteilles de gaz et extincteurs ;
- Déchets spécifiques comme les produits chimiques

VIE EN SOCIÉTÉ

Fête de Printemps.

Si le Printemps symbolise le renouveau et le radoucissement, alors c'est bien sous cette égide que s'est déroulée la soirée du vendredi 8 avril.

En effet, après un hiver social une fois de plus chahuté par de trop nombreux reports et incertitudes, il semblait essentiel de saisir le moment permettant de réunir l'ensemble des acteurs qui, à leur manière, ont permis de maintenir du lien pendant la tempête et de favoriser le bourgeonnement du village à mesure que le climat sanitaire se réchauffait.

Entre autres, il s'agit des associations qui se sont sans cesse adaptées aux restrictions successives, tout en relançant leurs activités dès qu'elles le pouvaient ; les responsables politiques locaux, du département ou encore de la Communauté d'agglomérations, véritables partenaires qui nous soutiennent et nous aident dans nos projets présents et futurs d'amélioration ; les professeurs d'école et personnels de la commune, grâce à qui un service public digne de ce nom a pu être conservé auprès des administrés, et ce malgré les difficultés ; ou encore les

entreprises qui œuvrent sur Villeron et qui ont dû souvent faire preuve de souplesse et de réactivité, afin que l'activité continue et que les projets d'évolution se réalisent.

Certains de ces acteurs ont été récompensés officiellement, mais tous sont chaleureusement remerciés par la municipalité.

Vous trouverez ci-après les photos et textes des interventions de Monsieur Le Maire lors de la remise de la médaille de la Reconnaissance de la municipalité aux différents récipiendaires.

Ce fut aussi l'occasion de remercier les membres de la section mosaïque de l'Association Sports et Loisirs de Villeron pour la réalisation du blason de la commune.



Benoît BAZIER



Dans l'ordre du protocole, ce sont deux enseignantes qui ont été appelées pour ouvrir cette séquence, **Carole QUINARD** arrivée à Villeron en 2003 et **Claire DINTZNER** Directrice à Villeron depuis 2006.

En effet, depuis deux ans leur rôle a été prépondérant. Leur ancienneté dans l'équipe pédagogique a été un plus appréciable en temps de crise et depuis 2017 pour accompagner l'accroissement du groupe scolaire qui a failli passer en 2016/2017 de 4 à 3 classes et sera en septembre 2022 constitué de 11 classes.

A elles deux, elles ont donné une dynamique à cette école lorsque l'on pouvait encore participer à des classes transplantées avec des parents soucieux de voir leurs enfants s'épanouir, même si tout n'était pas parfait.

Elles ont fait en sorte de cimenter les bonnes relations entre l'école et la mairie et bien intégrer leurs nouveaux collègues.



Prise de parole, Carole puis Claire

Puis, ce fut au tour d'une ancienne enseignante, **Françoise KUDLA**, celle qui, depuis 1983, m'a accompagné dans mes campagnes électorales et m'a permis de créer avec d'autres amis l'Association Sports et Loisirs de Villeron dont elle est encore un maillon indispensable.

Elle a eu la chance de côtoyer Carole à Marly la Ville qui débutait sa carrière.

Place maintenant à **Lionel PLASMANS**, lui, c'est son rôle d' élu municipal et d'adjoint qui est mis en avant, puisque malgré son jeune âge, il est élu depuis le 20 mars 1989 avec un arrêt en 2008 lié à un problème relationnel avec mon prédécesseur qui l'a conduit à se présenter sur une autre liste ou figurait également Thierry MOUEIX et de ce fait, il n'a pu rejoindre nos rangs qu'en 2014.

Les années qui ont précédé 2008 ont également été difficiles pour Christian MAUCLER et moi-même, mais nous avons résisté.

Lionel par son activité d'agriculteur et de producteur de pommes de terre a eu la chance de voir son image diffusée en grande surface.

Maintenant, un peu d'histoire avant de récompenser les trois derniers récipiendaires.

Dès 1983, après les élections municipales nous avons été quelques-uns à profiter de ce nouvel élan pour nous structurer et créer le Comité devenu Association Sports et Loisirs de Villeron dont je suis d'ailleurs encore membre.

Jusqu'en 1989, les activités étaient plus basées sur les loisirs en famille dans un esprit fête villageoise dont les bals lors de la fête communale et la traditionnelle distribution des brioches qui y était liée.

Nous avons d'abord monté des activités de détente pour animer la vie locale, kermesse, fête foraine, soirées à thèmes et activités sportives ouvertes au plus grand nombre, randonnées cyclo et pédestres et un concours de pétanque très réputé à l'époque.

En 1990, nous obtenions l'agrément Jeunesse et Sports en tant qu'association multisports affiliée à l'UFOLEP Val d'Oise, ce qui nous a fait plonger dans des activités plus sportives, tout en maintenant le spectacle et les loisirs comme la soirée irlandaise ou l'initiation des plus jeunes à des activités sportives qu'ils méconnaissaient.

Puis, nous avons servi de soutien logistique aux clubs d'athlétisme de l'A.C Goussainville et de l'UNE 95 pour l'organisation de cross-country dans le bois de Villeron qui est depuis devenu intercommunal.

Le premier cross intercommunal s'est déroulé le 15 décembre 1990 en présence de Monsieur Bernard FEVRIER, maire de Gonesse et Conseiller général.

Le cross des pompiers d'Ile de France le 11 février 1996 sera la dernière compétition organisée.

Vous me direz quoi de plus banal !

Je vais donc répondre, pour les kermesses, nous avons construit les stands et jeux.

Pour organiser les cross, nous avons créé des chemins, par défrichage et tronçonnage d'arbres qui entravaient les passages où il n'y avait pas d'arbres à abattre, le tout sur 5 km au total dans l'actuel bois racheté par la Communauté de communes en 2007.

Un ami entrepreneur s'est chargé ensuite de finir le travail au bulldozer.

Recherchant le confort des compétiteurs pour des épreuves qui se déroulaient l'hiver, nous avons également construit à l'automne 1992 un bloc sanitaire afin de donner l'envie aux sportifs de revenir.

Cet investissement n'a pas été inutile puisque ensuite, il a pu servir lors de l'organisation de tournoi de football et volley-ball qui se tenaient dans ce que nous appelons la clairière et qui a servi le 12 avril de base à la chasse aux œufs organisée par l'association les Hirondelles de Villeron en partenariat avec la commune.

Pendant cette période, nous avons également nettoyé le terrain sur lequel ont été installés en 1992 un terrain de tennis et un terrain de basket. Nous avons également posé les mats d'éclairage et bâti un chalet pour entreposer notre matériel.

En 1999, le tennis a pu être couvert et des sanitaires construits.

Ce sont là, les actions les plus conséquentes de notre investissement. Nous sommes peu à rester de cette glorieuse époque, c'est la raison pour laquelle je vais appeler **Christian MAUCLER**, **Thierry MOUEIX** et mon fils **Sébastien** qui ont également été membres du Comité directeur et trésorier successivement au fil des années.





Ils ont été les mousquetaires de la section tennis qui a connu ses heures de gloire pendant une quinzaine d'années, période au cours de laquelle les familles venaient soutenir leurs champions lors des différents tournois locaux ou interclubs. C'était une ambiance chaleureuse.

C'était la belle époque qui a malheureusement perdu de son dynamisme après les trente ans de l'A.S.L en avril 2013.

Certaines activités ont été reprises par l'Association Rêves qui, malgré un manque d'engouement d'une partie de la population, poursuit son bonhomme de chemin.

Christian a poursuivi son investissement pour Villeron en rejoignant le Conseil municipal en 1995. Il pratique le golf.

Sébastien est maintenant Président du club d'athlétisme d'Ozoir la Ferrière, membre du Comité Directeur de la FFA de Seine et Marne et pratique toujours le sport au sein de son club.

Quant à Thierry, il nous a fait partager son goût pour les jouets et jeux en bois fabriqués dans le Jura depuis plusieurs années, ce qui ravit les petits écoliers de Villeron. Il pratique le sport sous une forme moins destructive et va bientôt quitter notre village.



Pour clore ce moment convivial, il a mis en place une tombola originale pour récompenser quelques invités.

Le tirage au sort effectué par Frédérique DOUY et Emilie PAULET a fait une dizaine d'heureux ; parmi eux, nos invités de marque, Anthony ARCIERO, Conseiller départemental, Pascal DOLL, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et Isabelle RUSIN Conseillère départementale, ainsi que Mesdames Christiane JACQUES, Trésorière du club des Gens heureux et Anne SILVA, Directrice du centre de loisirs.



Le bouquet final pour clore cet article.

Dominique KUDLA



Carnaval de Villeron

Deux ans qu'il attendait, à un stade avancé, mais caché pour conserver la surprise.

Le plus joufflu des Pokémons a enfin pu faire sa sortie dans les rues du village, à l'occasion du carnaval le samedi 9 avril.

Avec son pelage jaune et sa queue en forme d'éclair, c'est bien le personnage emblématique Pikachu qui a déambulé au son entraînant de l'ensemble musical du « **Western Band de Seugy** », et ceci pour ravir tous les habitants.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que **Didier COULON**, concepteur de la mascotte, n'a pas vu les choses à moitié, jonglant avec les défis techniques de robustesse, d'équilibre et d'envergure.

Ainsi, avec des proportions encore plus généreuses que les années précédentes, le bonhomme carnaval est tout de même parvenu à surmonter les embûches du parcours, suivi par les quelques 300 participants.



Comme le veut la tradition, il a tiré sa révérence et s'est enflammé au Jardin Carré, accompagné par la démonstration des jeunes danseuses « Les Vanilles de Puiseux ».

Le moment s'est poursuivi, pour ceux qui le souhaitaient, par un pot offert par la municipalité sous le préau de l'école.

C'est l'occasion de remercier une nouvelle fois les membres de l'association « Parents Villeronnais », qui donnent beaucoup de leur temps pour la confection du bonhomme carnaval, notamment les week-ends.





Sans oublier bien sûr, l'ingénieur en chef Didier COULON qui ne nous déçoit jamais par ses créations.

Benoît BAZIER



Chasse en cours à Villeron !

Ce mardi 12 avril, pour les petits Villeronnais, pas question de rentrer directement à la maison après l'école. Les devoirs peuvent attendre, car la chasse est en cours dans la clairière.

Point de flèches dans leur carquois, mais des crayons pour cocher leur tableau de chasse en fonction des œufs qu'ils parviennent à débusquer.



Quant au lapin géant, bien qu'ayant essuyé de nombreuses rafales photographiques, il s'en est sorti sain et sauf : peut-être gambade-t-il toujours dans le bois...

Au final, les chasseurs en herbe sont repartis avec leur trophée : un sachet de chocolats offert par la municipalité.





Sur place, ils ont également pu se restaurer au stand bien fourni des boissons et pâtisseries, confectionnées par les membres de l'association « Les Hirondelles de Villeron ».

Un grand merci à eux qui ont su créer un événement ludique et convivial, et qui s'avère être un véritable succès.

Benoît BAZIER



La révision du PLU de la commune est engagée...

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire qui expose le projet de ville pour un horizon de dix à quinze ans. Il prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités du territoire. Le PLU s'impose à tous et sert de document de référence obligatoire pour l'instruction des demandes d'occupation du sol et des autorisations d'urbanisme.

Pourquoi réviser le PLU ?

Le PLU actuellement en vigueur est entré en application en 2011. Il nécessite désormais une mise à jour importante, notamment pour intégrer de nouvelles dispositions et lois votées depuis : loi ALUR, et loi CLIMAT et RESILIENCE adoptée en juillet 2021.

D'autre part, il est nécessaire d'adapter le plan de zonage et le règlement aux nouveaux objectifs que s'est fixée la municipalité.

Quels sont les objectifs généraux du nouveau PLU ?

Les principaux objectifs de la révision générale sont les suivants :

- Garantir la compatibilité du PLU avec le SCOT de la CARPF,
- Intégrer les nouvelles orientations d'aménagement du projet communal à savoir marquer un véritable frein dans la production de logements nouveaux après le développement de très importantes opérations d'aménagement qui ont aujourd'hui bouleversés l'image, les paysages et le fonctionnement de la commune
- Prendre en compte les besoins de la population nouvelle et s'assurer du bon service offert par les équipements nouveaux et restructurés,
- Protéger l'espace agricole en lien avec la charte agricole de la CARPF,
- Protéger les espaces naturels, les paysages,
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et architectural.

TRAVAUX



L'arrivée du printemps a été le détonateur pour réaliser certains travaux essentiels à la concrétisation de futurs projets.

Pour réaliser l'agrandissement de l'école primaire et du centre de loisirs pour lesquels, après trois mois d'attente, nous n'avons toujours pas le permis de construire, il a fallu abattre un tilleul qui était dans l'emprise du futur chantier.

C'est l'entreprise **Nature et Paysage** qui a été chargée de cette mission.

Parallèlement, elle a défriché le terrain que la commune a acheté à Madame HORIE afin d'y réaliser à terme un parking pour stationner les véhicules des enseignants et du personnel rattaché au groupe scolaire.



Ensuite, la société **CARDEM** spécialisée dans la déconstruction de bâtiments constitués de matériaux comportant de l'amiante s'est chargée de démolir la salle des fêtes qui figurait dans le paysage de l'école depuis 1964.

Vous pourrez constater, sur une des photos, la tenue requise aux ouvriers pour intervenir.

Prochainement, il sera procédé aux travaux de préparation de la plateforme et de la voie d'accès.



Au cours de la semaine 9, c'est l'entreprise de maçonnerie de Monsieur **Acacio MARTINS** qui est intervenue pour réaliser un bâtiment de stockage dans le terrain communal attenant à la clairière.

Ensuite, semaine 18, elle est intervenue pour effectuer des travaux de sécurité sur l'enceinte du tennis afin de refaire les allées de circulation autour du terrain de basketball et renforcer le plateau de basket.





En avril, la société **ACROTECH** a été missionnée pour le nettoyage de la bâche du tennis couvert comme elle l'avait déjà fait en 2017.

C'était une nécessité, mais avec les travaux dans le corps de ferme, il a fallu différer cette intervention qui aurait dû avoir lieu en 2021.

Quant à la **Résidence Emile LECERF**, nous pouvons constater au quotidien son avancement.

En juillet, pourront démarrer, rue de l'Ormet, les travaux d'enfouissement pour l'alimentation électrique de cette résidence.



La commune profitera de l'ouverture de la tranchée nécessaire à ces travaux pour enfouir tout le réseau aérien très fragilisé par l'usure du temps et éviter cette surcharge en fil aérien pour le raccordement de la fibre chez les riverains de cette rue.

Dominique KUDLA



VIE ASSOCIATIVE



Point sur les activités de l'ASL Villeron:

Section tennis

La partie adulte continue ses échanges le mardi et le vendredi soir. Les cours enfants prodigués par François PELERIN se finissent début juin. Il est prévu pour clôturer cette année un mini tournoi et un goûter. Le tournoi interclubs n'a pas eu lieu cette année, espérant que la rentrée prochaine verra la reprise de celui-ci.

Section Badminton

En plus des lundis et des jeudis soir, nous avons rajouté les dimanches matin pour répondre à une demande de plusieurs adhérents dont l'activité professionnelle ne permettait pas de venir jouer en semaine. Concernant le tournoi interclubs, nous avons espéré pourvoir l'organiser, mais les règles sanitaires qui étaient en vigueur fin 2021 et début 2022, a rendu la tâche compliquée. Les différents clubs se sont donc donnés rendez-vous début septembre pour relancer ce tournoi.

Section mosaïque

Comme à l'accoutumée, nous nous retrouvons le mardi de 14 à 17 heures à la Maison des Associations. Créativité travail assidu et bonne humeur sont toujours à l'ordre du jour.

Autres activités

Lors la dernière réunion du bureau de l'ASL Villeron, nous avons décidé de reprendre le tournoi de pétanque. Il aura lieu le dimanche 4 septembre 2022 et sera ouvert à l'ensemble des habitants de Villeron.

Date importante pour les adhérents de l'ASL Villeron, l'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 24 juin 2022. Une convocation officielle vous sera envoyée.



CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTE

Le **DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022**

Inscriptions : **A PARTIR DE 14 HEURES**

Lancer du bouchon : **A 14 HEURES 30**

Lieu : **BOULODROME DE VILLERON**

Le concours est réservé aux seuls habitants de Villeron.

Il se déroulera sur cinq parties. Il sera procédé à un classement sur le nombre de victoires et sur la différence de points pour départager les égalités.

Pour un problème pratique, le nombre d'équipes est limité à 16.

RECOMPENSES

Les **trois premières équipes** recevront un trophée pour chaque joueur.

Prix des inscriptions par joueur : 3 Euros
(Inscription gratuite pour les licenciés A.F.A.S.L.)

RESERVEZ VOTRE JOURNEE ET VENEZ NOMBREUX

Cyrille GUILLAUME
Responsable de la section pétanque

ASSOCIATION DECLARÉE LE 10/04/80 SQUA N° 203

Soirée Carnaval – Samedi 12 Mars 2022

Nous ne comptons plus le nombre de soirées Carnaval que nous avons organisées tout au long de ces années. Toutefois, une chose est sûre c'est qu'elles sont toujours aussi réussies. Comme d'habitude, les adhérents se sont retrouvés une première fois en début d'après-midi pour préparer la décoration de la salle et les tables.



Puis, ils sont revenus à l'heure prévue et c'est là que nous avons pu assister à un défilé de costumes inédits. Les participants sont toujours aussi investis et font preuve d'inventivité pour que chaque Carnaval soit unique. L'apéro est venu réchauffer l'ambiance suivi du buffet et de notre DJ Pierre qui a encore une fois mis le feu à la piste de danse jusqu'au bout de la nuit. Nous attendons avec impatience l'année prochaine pour découvrir les nouvelles tenues devenues incontournables.

Merci à tous les adhérents qui font que cette soirée soit réussie et puisse être renouvelée avec toujours autant d'enthousiasme.

Sortie Cabaret – 15 Mai 2022

Comme demandé par de nombreux adhérents qui avaient participé il y a 4 ans à cette sortie au Cabaret. Nous avons renouvelé l'expérience au même Cabaret à Nesles dans la Somme. Son cadre unique, il a été construit pour l'exposition universelle de 1889, qui a vu naître la Tour Eiffel. Démonté et remonté à Nesle en 1900, le P'tit Baltard doit son nom à l'architecte qui réalisa l'ossature métallique. Alors, c'est par ce joli dimanche ensoleillé, que nous nous sommes retrouvés Place de l'église pour un départ en car. Arrivée à destination à 11h30, le soleil était encore plus au rdv. Une fois installés pour le déjeuner, un magicien mentaliste nous a enchantés par ces tours et nous avons pu ainsi ne pas voir le temps passé entre les mets.



Puis, deux musiciens chanteurs nous ont offert la possibilité de nous défouler sur la piste de danse avant que le spectacle ne commence. Ce fut une journée bien remplie qui ne prit fin qu'à 17h30. Nous sommes repartis dans la bonne humeur malgré la fatigue.



Clarinda DIAS

Prochaine date :

Assemblée Générale – Vendredi 24 Juin 2022

Nos coordonnées : associationreves95@gmail.com ou 06.35.13.32.56

VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Nous avons repris à la fois le cours de nos réunions des lundis et celle de l'Assemblée Générale Ordinaire afin d'approuver les comptes de l'exercice 2020 et confirmer les membres du Bureau

Présidente : Chantal MASOYEZ

Trésorière : Christiane JACQUES

Secrétaire : Marie-Jo BEILLER

Secrétaire adjointe : Sylvie TERRIOT

Ce même jour, il a été évoqué les possibilités de nouvelles sorties aux regards des décisions prises par le gouvernement pour la Covid,

C'est ainsi que nous avons pu commencer par célébrer à la fois, la chandeleur avec des crêpes que chacun de nous avait confectionné, et la Saint Valentin par un repas, pour lequel nous avons fait appel au Restaurant «Au rendez-vous» à Villeron, qui nous a donné entière satisfaction.

Certains de nos adhérents ont réussi, grâce aux changements d'horaires accordés pendant les vacances scolaires, à se confronter de nouveau au Bowling le «Factory» à Moussy le Neuf,

Nous avons également fêté les anniversaires de nos adhérents du premier trimestre, (photo 1), et avons organisé une séance cinéma au titre évocateur «Maison de retraite» film réalisé par Thomas GILOU avec Kev ADAMS, Gérard DEPARDIEU, Daniel PREVOST, Mylène DEMONGEOT, Jean Luc BIDEAU, et bien d'autres acteurs,

Puis en mars, nous avons pu enfin réaliser une de nos sorties reportées déjà à plusieurs reprises. Celle de l'abbaye de Royaumont qui est un ancien monastère cistercien, situé dans le hameau de Baillon à Asnières-sur-oise, qui est une des plus importantes abbayes de France classée aux monuments historiques depuis 1927 pour ses vestiges, et en 1948 pour les bâtiments de l'abbaye et le parc.

Royaumont participe en tant que membre fondateur à la création de l'Association des Centres Culturels de Rencontre. (photos -2-3-4-5-6),

Le 21 avril, 18 de nos adhérents se sont retrouvés pour une escapade à la journée à Pierrefonds.

La matinée a débuté par la visite guidée du village en petit train, cela a permis à ceux qui ont du mal à marcher de participer. (photo 7)

Avant d'attaquer la montée vers le château, pause au restaurant pour prendre des forces, le soleil étant de la partie nous avons pu déjeuner dehors près du lac. (photo 8)

L'après-midi nous sommes partis à l'assaut du château, magnifique bâtisse récréée au XIX siècle par Violet le Duc, pour une visite guidée mais au rythme de chacun grâce aux audio-guides, (photos 9-10-11-12)

Tout le monde était enchanté de la journée.

L'actualité cinématographique nous a conduits à aller voir «Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu» comédie française réalisée par Philippe de CHAUVERON qui a bien plu à nos adhérents, Nous avons espoir que la «situation actuelle» se maintienne pour nous permettre de concrétiser notre voyage prévu en septembre en Crète.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Irène, une fidèle de notre association avec qui nous avons partagé de très bons moments ; nous avons une pensée pour sa famille.

Christiane JACQUES

